

L'État et le groupe SNI fixent le cap du logement Outre-mer

Paris, le lundi 15 janvier 2018

A l'occasion de la signature du contrat d'objectifs à la suite de l'entrée au capital du groupe SNI comme actionnaire de référence de 6 Sociétés Immobilières d'Outre-mer (SIDOM)¹, la ministre des Outre-mer, Annick Girardin, et le président du directoire du groupe SNI, André Yché, ont présenté une stratégie à cinq ans pour le logement Outre-mer (2018-2022).

Sur la période quinquennale 2018-2022, l'Etat et le groupe SNI se fixent cinq priorités d'actions qui visent à conforter la mission des SIDOM sur le secteur du logement social, en renforçant leurs moyens par l'expertise apportée par le groupe SNI : gouvernance plus efficace, mutualisation de leur expérience, réponses aux besoins spécifiques des populations ultra marines en matière de logement, maintien de la qualité du patrimoine.

Conscient des forts enjeux locaux, des spécificités économiques de chaque territoire et des identités de chaque société, le groupe SNI élaborera également pour chaque SIDOM, un plan stratégique d'entreprise spécifique destiné à garantir la cohésion sociale dans l'entreprise en concertation étroite avec les collectivités locales. Cet ancrage territorial doit permettre à terme aux SIDOM de devenir les opérateurs clés de l'aménagement du territoire, légitimes à structurer autour d'elles les fonctions clés de l'habitat et du développement urbain dans les outre-mer.

Annick Girardin a déclaré que l'entrée du groupe SNI au capital des SIDOM et de leurs 70.000 logements faisait de lui « *un acteur majeur de la politique du logement outre-mer et du nouvel élan qu'elle entendait donner au plan logement outre-mer* », et a insisté sur le fait que le contrat signé ce jour constituait « *Un engagement à produire plus de logements, à lutter plus efficacement contre l'habitat insalubre, à œuvrer pour l'accession sociale à la propriété, la transition écologique, un engagement à contribuer directement à la mise en œuvre des objectifs de développement durable qui désormais nous obligent.* »

André Yché, président du directoire du groupe SNI, a souligné : « *Déjà premier bailleur de France métropolitaine depuis de nombreuses années, le groupe SNI couvre avec son arrivée dans les DOM l'ensemble du territoire français. Il renforce ainsi son statut de filiale immobilière d'intérêt général de la Caisse des Dépôts au service de l'Etat et des collectivités locales.* »

Contexte

Détenant plus de 70 000 logements, soit la moitié du parc social locatif des départements d'outre-mer, les SIDOM ont un rôle-clé à jouer dans la mise en œuvre du Plan Logement Outre-mer, dont l'objectif principal est la construction ou réhabilitation de 10 000 logements sociaux par an.

L'engagement récent d'un plan logement ambitieux pour les outre-mer et sa déclinaison dans chacun des territoires supposent la mobilisation, aux côtés de l'Etat, de l'ensemble des partenaires de cette grande politique publique. Au premier rang de ces partenaires figurent les organismes de logement social, dont les capacités de réalisation doivent être soutenues et renforcées, afin de leur permettre de mener à bien dans chaque géographie des projets

¹ Pour la Guadeloupe : SIG, la Guyane : SIGUY et SIMKO, la Martinique : SIMAR, Mayotte : SIM et La Réunion : SIDR

adaptés aux enjeux et aux attentes des concitoyens ultramarins. Le choix du groupe SNI, filiale de la Caisse des Dépôts, comme actionnaire de référence permettra d'adosser les sociétés à un professionnel national du logement social. C'est une entreprise publique qui aura à cœur d'avoir des sociétés plus efficaces encore pour faire face aux enjeux majeurs de soutien de la production de logements sociaux, de la lutte contre l'exclusion, de la résorption de l'habitat insalubre, du renouvellement urbain et de la réhabilitation du parc social. Plus précisément, cette évolution vise à mieux répondre aux besoins des populations.

Le groupe SNI

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe SNI est le premier bailleur français avec plus de 348 000 logements gérés sur l'ensemble du territoire, dont 262 000 logements sociaux et très sociaux, et 86 000 logements intermédiaires et libres. Le Groupe couvre l'intégralité de l'offre locative et s'investit pour favoriser la mise en œuvre d'un véritable parcours résidentiel et d'une meilleure accessibilité à la propriété.

Pour en savoir plus : www.groupesni.fr